



## COMPTE RENDU

SÉANCE DU 01 MARS 2017

19 HEURES 00 À MARCKOLSHEIM

Date de convocation : 22 février 2017

Délégués en fonction : 30 Présents : 26 Absents et excusés : 1 Procurations : 3

Artolsheim  
Bindernheim  
Boesenbiesen  
Bootzheim  
Elsenheim  
Grussenheim  
Heidolsheim  
Hessenheim  
Hilsenheim  
Mackenheim  
Marckolsheim  
Ohnenheim  
Richtolsheim  
Saasenheim  
Schoenau  
Schwobsheim  
Sundhouse  
Wittisheim

### Membres présents :

- **Artolsheim** : M. Bernard SCHULTZ
- **Bindernheim** : Mme Denise ADOLF
- **Boesenbiesen** : M. Jean-Jacques KEUSCH (suppléant)
- **Bootzheim** : M. Georges BLANCKAERT
- **Elsenheim** : M. Vincent GRISS
- **Grussenheim** : M. Martin KLIPFEL
- **Heidolsheim** : M. Alex JEHL
- **Hessenheim** : Mme Anne-Lise ULRICH
- **Hilsenheim** : M. Bruno KUHN, M. Maurice FAHRNER, Mme Audrey HUCK
- **Mackenheim** : M. Jean-Claude SPIELMANN
- **Marckolsheim** : M. Frédéric PFLIEGERSDOERFFER, Mme Catherine GREIGERT, M. Marc GAUTIER, Mme Chrystelle ERARD, M. Jean-Claude MULLER, Mme Marie FREY
- **Ohnenheim** : M. Vincent DIETSCH (suppléant)
- **Richtolsheim** : M. Rémy TAGLANG
- **Saasenheim** : .../...
- **Schoenau** : M. Gérard BERNARD
- **Schwobsheim** : Mme Denise KEMPF
- **Sundhouse** : M. Jean-Louis SIEGRIST, Mme Josiane GERBER
- **Wittisheim** : M. Christophe KNOBLOCH, Mme Clothilde LOOS,

### Absents excusés:

M. Jean-Blaise LOOS, Mme Sabrina HENNINGER (procuration à Maurice FAHRNER), Monsieur Gilles WEBER (procuration à Frédéric PFLIEGERSDOERFFER), M. Rémy STOECKLE, M. Norbert LOMBARD, M. Justin FAHRNER (procuration à Christophe KNOBLOCH), M. Clément ROHMER (suppléant), M. Etienne SIMLER (suppléant), M. Christophe LUDAESCHER (suppléant), M. Sébastien SCHWOERER (suppléant), Mme Anne-Marie NEEFF (suppléante), M. Servais ROESZ (suppléant), M. Manuel KLUMB (suppléant), M. Antoine HERTH (Député), M. Laurent KRACKENBERGER (Conseil Départemental), Mme Céline SPITZ (Responsable de pôle), M. Didier HERRMANN (Responsable Bâtiments et Matériels).

### Assistaient en outre :

M. Patrick SPIEGEL (suppléant), M. Joseph BORTOT (suppléant), M. François REMOND (suppléant), Mme Marie-Louise HUMBERT (suppléante), M. Matthieu HART (suppléant), M. Stéphane ROMY (Directeur Général des Services), M. Jean-Marc STURMEL (Directeur Adjoint), M. Eric CARABIN (Responsable Voirie, Réseaux), Mme Marion BANCELIN (Responsable Enfance - Jeunesse), Mme Anne-Sophie BONHOMMET (Responsable des Affaires Juridiques), M. Thierry WALTER (Directeur de l'Ecole de Musique).



## ORDRE DU JOUR

---

Séance du CONSEIL DE COMMUNAUTÉ

LE 01 MARS 2017

19 HEURES 00 À MARCKOLSHEIM

### A. FONCTIONNEMENT DE L'ASSEMBLEE

---

1. Désignation du secrétaire de séance
2. Approbation des procès-verbaux des séances du 14 et du 19 décembre 2016
3. Décisions du Président et du Bureau

### B. ADMINISTRATION GENERALE

---

1. Personnel – modification du plan des effectifs
  - a. Création d'un poste de Chargé de Développement et d'Animation Economique
  - b. Création d'un poste d'adjoint administratif principal de 2<sup>ème</sup> classe
2. Personnel – Modification de la durée du temps de travail d'un agent titulaire à temps non complet
3. Personnel – Régime Indemnitare portant Fonctions, Sujétions, Expertise et Engagement Professionnel (RIFSEEP) – extension au cadre d'emplois des Adjoints du patrimoine
4. Indemnité de fonction des élus – Modification des plafonds indemnitaires

### C. FINANCES

---

1. Débat d'Orientations Budgétaires 2017
2. Transfert des résultats des budgets Eau et Assainissement au SDEA d'Alsace-Moselle suite à l'intégration de la Commune de Grussenheim

### D. BATIMENTS INTERCOMMUNAUX

---

1. Construction d'un accueil périscolaire à Bootzheim – validation du programme des travaux

### E. VOIRIE – RESEAUX

---

1. Voirie – Redéfinition de l'intérêt communautaire

### F. SERVICE A LA PERSONNE

---

1. Enfance – Jeunesse – contrat avec la CAF du Bas Rhin pour la période 2016-2019

### G. TRANSPORTS

---

1. Transport à la demande Mobi'Ried – Modification du règlement intérieur du service

## **H. DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE**

---

- 1. Demande de révision de la superficie allouée au foncier économique dans le cadre du SCOT de Sélestat et sa région**

## **I. ANIMATION SOCIO-CULTURELLE**

---

- 2. Marckolswing 2017 – Demande de subvention**

## **J. VŒUX ET COMMUNICATION**

---

## A. FONCTIONNEMENT DE L'ASSEMBLEE

---

### 1. Désignation du secrétaire de séance

Le Conseil de Communauté, sur proposition du Président,

- ◆ désigne à l'unanimité, comme secrétaire de séance, Monsieur Martin KLIPFEL.

\*

\*\*

### 2. Approbation des procès-verbaux des séances du 14 et du 19 décembre 2016

Le Conseil de Communauté, après en avoir pris connaissance et avoir délibéré,

- ◆ approuve les procès-verbaux des séances des 14 et 19 décembre derniers.

Adopté à l'unanimité.

\*

\*\*

### 3. Décisions du Président et du Bureau

Le Président rend compte des délégations d'attribution exercées par le Président et le Bureau en vertu de la délibération du Conseil de Communauté du 29 avril 2014.

L'exercice de ces délégations n'amène pas d'observations particulières.

\*

\*\*

\*\*\*\*\*

## B. ADMINISTRATION GENERALE

---

### 1. Personnel – modification du plan des effectifs

- a. Création d'un poste de Chargé de Développement et d'Animation Economique

Le Conseil de Communauté, après en avoir délibéré,

- ◆ modifie le plan des effectifs par la création d'un emploi d'attaché territorial à temps complet ;
- ◆ décide de rémunérer l'agent recruté sur la grille indiciaire du cadre d'emploi des attachés territoriaux, à l'échelon correspondant à son expérience professionnelle ;
- ◆ note qu'en cas de non aboutissement de la procédure pour un agent fonctionnaire, le recrutement sera opéré par voie décisionnaire du Président conformément aux délégations de pouvoirs qui lui ont été consenties par le Conseil de Communauté ;
- ◆ déclare la vacance de l'emploi auprès du Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale du Bas Rhin ;
- ◆ s'engage à voter les crédits nécessaires au Budget Primitif 2017, Principal – Chapitre 012- article 64111.

Adopté par 28 voix pour, 1 Abstention (Madame Audrey HUCK).

\*

\*\*

b. Création d'un poste d'adjoint administratif principal de 2<sup>ème</sup> classe

**Le Conseil de Communauté, après en avoir délibéré,**

- ◆ **décide** de la modification du Plan des Effectifs comme suit :
  - création, par suppression/transformation, d'un poste d'Adjoint Administratif Principal de 2<sup>ème</sup> classe en Adjoint Administratif Principal de 2<sup>ème</sup> classe à compter du 15 mars 2017 ;
- ◆ **déclare** la vacance de cet emploi auprès du Centre de Gestion du Bas-Rhin ;
- ◆ **décide** de l'inscription des crédits nécessaires à cet avancement au Budget Principal – Chapitre 012- Articles 64111, 6451 et 6453.

**Adopté à l'unanimité.**

\*

\*\*

**2. Personnel – Modification de la durée du temps de travail d'un agent titulaire à temps non complet**

**Le Conseil de Communauté, après en avoir délibéré,**

- ◆ **décide** de l'augmentation du temps de travail de 17,50 H à 20,50 H hebdomadaire pour l'agent administratif affecté au Bureau Prévention ;
- ◆ **décide** de la mise en œuvre de cette modification avec effet du 15 mars 2017 ;
- ◆ **dit** que les crédits nécessaires seront inscrits au Budget Principal - Chapitre 012 - Article 64111 (charges de personnels).

**Adopté à l'unanimité.**

\*

\*\*

**3. Personnel – Régime Indemnitare portant Fonctions, Sujétions, Expertise et Engagement Professionnel (RIFSEEP) – extension au cadre d'emplois des Adjoints du patrimoine**

**Le Conseil de Communauté, après en avoir délibéré,**

- ◆ **instaure** l'IFSE et le CIA au profit des Adjoints Territoriaux du Patrimoine, dans les conditions indiquées initialement à la délibération du 19 décembre 2016 ;
- ◆ **dit** que le montant des primes concernant le régime indemnitaire antérieur au déploiement du RIFSEEP est garanti aux personnels ;
- ◆ **dit** que les présentes dispositions prendront effet à compter du 1<sup>er</sup> avril 2017 ;
- ◆ **dit** qu'avec effet de la même date les dispositions prises antérieurement en matière de régime indemnitaire et visant spécifiquement les catégories d'agents cités ci-dessus, sont abrogées ;
- ◆ **dit** que les primes et indemnités seront revalorisées automatiquement dans les limites fixées par les textes de référence et évoluent selon les mêmes conditions que les montants applicables aux fonctionnaires de l'Etat ;
- ◆ **autorise** l'autorité territoriale à fixer par arrêté individuel, le montant perçu par chaque agent au titre des deux parts de la prime dans le respect des principes définis dans la délibération ;

- ◆ **autorise** l'autorité territoriale à moduler les primes au vu de l'absentéisme ;
- ◆ **inscrit** au budget annexe MEDIATHEQUES, les crédits nécessaires au paiement de ces primes- Chapitre 012 – Articles 64111, 6451 et 6453.

**Adopté à l'unanimité.**

\*  
\*\*

#### **4. Indemnité de fonction des élus – Modification des plafonds indemnitaires**

**Le Conseil de Communauté, après en avoir délibéré,**

- ◆ **approuve** les montants des indemnités du Président et des Vice-Président comme fixés en référence à l'indice terminal brut de l'échelle indiciaire applicable aux rémunérations de la Fonction Publique ;
- ◆ **fixe** la date d'effet au 1<sup>er</sup> avril 2017 ;
- ◆ **s'engage** à voter les crédits en conséquence au budget de la Communauté de Communes - Budget Principal - Chapitre 65 - Articles 6531, 6533 et 6534.

**Adopté à l'unanimité.**

\*  
\*\*

\*\*\*\*\*

### **C. FINANCES**

#### **1. Débat d'Orientations Budgétaires 2017**

**Le Conseil de Communauté, après en avoir délibéré,**

- ◆ **prend acte** de la tenue, en sa séance du 1<sup>er</sup> mars 2017, du débat d'orientations budgétaires pour l'exercice 2017 ;
- ◆ **demande** que le rapport d'orientations budgétaires soit transmis aux Maires des communes membres de la Communauté de Communes dans un délai de 15 jours à compter de son examen par l'assemblée délibérante ;
- ◆ **acte** que le rapport est mis à la disposition du public dans les 15 jours suivants la tenue du débat d'orientations budgétaires ;
- ◆ **prend acte** du Programme Pluriannuel d'Investissement contenu dans le rapport.

\*  
\*\*

#### **2. Transfert des résultats des budgets Eau et Assainissement au SDEA d'Alsace-Moselle suite à l'intégration de la Commune de Grussenheim**

**Le Conseil de Communauté, après en avoir délibéré,**

- ◆ **accepte** le transfert des résultats suivants provenant des budgets annexes Eau et Assainissement de la commune de Grussenheim :

	Résultat de fonctionnement	Résultat d'investissement	Résultat
Budget Annexe Eau	-2 781,48 €	18 075,02 €	15 293,54 €
Budget Annexe Assainissement	38 411,83 €	-6 942,11 €	31 469,72 €

	TOTAL	46 763,26 €
--	-------	-------------

- ◆ **autorise** leur transfert au SDEA d'Alsace –Moselle ;
- ◆ **inscrit** les crédits nécessaires au Budget Primitif 2017 aux chapitres et articles budgétaires indiqués ;
- ◆ **autorise** le Président à passer toutes écritures comptables nécessaires à ce transfert ;
- ◆ **autorise** le Président à signer les procès-verbaux de mise à disposition de l'actif et du passif des budgets annexes Eau et Assainissement de la commune de Grussenheim avec la commune et le SDEA d'Alsace- Moselle.

**Adopté à l'unanimité (Monsieur Christophe KNOBLOCH, Vice-Président ne prend pas part au vote).**

\*  
\*\*

\*\*\*\*\*

## D. BATIMENTS INTERCOMMUNAUX

---

### 1. Construction d'un accueil périscolaire à Bootzheim – validation du programme des travaux

**Le Conseil de Communauté est prié de,**

- ◆ **approuve** le programme technique de l'opération ;
- ◆ **approuve** le coût prévisionnel des travaux de 1 168 500 € HT, soit un coût prévisionnel global de l'opération de 1 591 174 € HT ;
- ◆ **autorise** le Président à engager la procédure de désignation du maître d'œuvre sous forme d'un marché à procédure adaptée avec remise de prestations ;
- ◆ **fixe** à 12 000 € HT le montant de l'enveloppe globale des primes à répartir entre les deux candidats sélectionnés (hors lauréat) non retenus lors de la phase d'analyse des offres et dont les modalités d'attribution seront fixées par le règlement de consultation ;
- ◆ **vote** les crédits nécessaires à la réalisation de cette opération 5481 – Chapitre 20 – Article 2031– Fonction 643.

**Adopté à l'unanimité.**

\*  
\*\*

\*\*\*\*\*

## E. VOIRIE – RESEAUX

---

### 1. Voirie – Redéfinition de l'intérêt communautaire

**Le Conseil de Communauté, après en avoir délibéré,**

- ◆ **décide** de définir désormais d'intérêt communautaire, les voiries communales figurant à l'annexe présentée ;
- ◆ **décide** d'inclure dans le périmètre d'intervention de la Communauté de Communes au titre de la compétence voirie, les accessoires ou dépendances nécessaires à la circulation routière ou à la sécurité des usagers des voies.

**Adopté à l'unanimité.**

\*  
\*\*  
\*\*\*\*\*

## **F. SERVICE A LA PERSONNE**

---

### **1. Enfance – Jeunesse – contrat avec la CAF du Bas Rhin pour la période 2016-2019**

**Le Conseil de Communauté, après en avoir délibéré,**

- ◆ **prend acte** des montants de la Prestation de Service Enfance Jeunesse (PSEJ) inscrits au Contrat Enfance Jeunesse 2016 – 2019.

\*  
\*\*  
\*\*\*\*\*

## **G. TRANSPORTS**

---

### **1. Transport à la demande Mobi'Ried – Modification du règlement intérieur du service**

**Le Conseil de Communauté, après en avoir délibéré,**

- ◆ **approuve** le projet de règlement intérieur ;
- ◆ **autorise** le Président à le signer.

**Adopté à l'unanimité.**

\*  
\*\*  
\*\*\*\*\*

## **H. ANIMATION SOCIO-CULTURELLE**

---

### **1. Marckolswing 2017 – Demande de subvention**

**Le Conseil de Communauté, après en avoir délibéré,**

- ◆ **approuve** l'attribution d'une subvention de 1 500 € à l'association Marckodrom ;
- ◆ **décide** de l'inscription des crédits correspondants au Budget 2017 - Fonction 33 - Article 65738 « Subvention de fonctionnement à des organismes privés ».

**Adopté à l'unanimité.**

\*  
\*\*  
\*\*\*\*\*

## **I. VŒUX ET COMMUNICATION**

---

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21 heures 45.

Fait à Marckolsheim, le 02 mars 2017

Le Président,

Frédéric PFLIEGERSDOERFFER

